rature ordinaire, et l'y abandonnant pendant un temps plus ou moins long;

Lotion, tout liquide qui sert à laver une partie du corps.

Lavement, tout liquide destiné à être injecté dans les intestins par l'anus; on l'injecte à l'aide d'une seringue, d'une vessie munie d'une canule, d'une corne percée, ou enfin d'une bouteille ordinaire percée d'un trou à son ventre pour permettre à l'air de s'y introduire;

Gargarismes, les liquides destinés à être injectés dans la bouche;

Injections, les liquides que l'on verse ou que l'on pousse dans toutes les autres cavités naturelles ou accidentelles;

Collyres, les médicamens liquides destinés à être appliqués sur les yeux;

Liniment, un composé à consistance et à base oléagineuse, dont on frotte diverses parties du corps.

§ IV. — Administration des médicamens.

Les *doses* auxquelles on administre les médicamens sont différentes pour chacun d'eux, suivant leur nature et leur degré d'activité. En général, les doses d'une même substance médicamenteuse doivent varier suivant les effets qu'on se propose d'obtenir, suivant l'âge, le tempérament de l'animal, et surtout suivant l'espèce à laquelle il appartient. Les circonstances qui font varier les effets des médicamens sont trop nombreuses pour qu'il soit possible de fixer par des rapports simples les doses des médicamens qui conviennent pour les différentes espèces d'animaux; cependant on admet que la quantité des remèdes administrés à l'intérieur doit être pour le chien huit ou dix fois, et pour le mouton trois ou quatre fois moins considérable que pour le cheval. Bourgelat estime que pour le poulain d'un an, la quantité de médicament à employer doit être d'environ le tiers de celle qui est convenable pour un cheval adulte, de la moitié pour un poulain de deux ans, et des deux tiers pour celui de trois; il pense que les doses doivent être calculées sur les mêmes bases pour les autres animaux.

Les effets des médicamens diffèrent souvent complétement, suivant la dose à laquelle on les administre. C'est ainsi que la plupart des substances astringentes, toniques et excitantes, n'ont guère qu'une action locale, quand on les donne à petites doses; tandis qu'au contraire, à plus hautes doses, elles étendent leur influence sur toute l'économie.

Section II. — *Classification des médicamens.*

On classe les médicamens d'après les effets qu'ils produisent, en:

1° *Émolliens, relâchans;* 2° *tempérans, réfrigérans;* 3° *stimulans, diffusibles;* 4° *toniques, fortifians;* 5° *astringens, styptiques;* 6° *purgatifs et laxatifs;* 7° *vomitifs, émétiques;* 8° *diurétiques;* 9° *emménagogues;* 10° *narcotiques, sédatifs, antispasmodiques;* 11° *fondans;* 12° *sudorifiques, diaphorétiques;* 13° *rubéfians, épispastiques et caustiques,* 14° *vermifuges.*

§ Ier. — Médicamens émolliens.

Les *émolliens,* nommés encore *relâchans* et *adoucissans,* sont des médicamens qui tendent à ramollir les tissus avec lesquels ils sont en contact, et à émousser leur sensibilité. Ces substances jouissent presque toutes de propriétés nutritives et médicamenteuses. Elles sont en général inodores et douces, d'une saveur fade ou sucrée. Leur mode d'action paraît être le même, soit qu'on les applique sur la peau, soit qu'on les introduise dans le canal digestif, et semble dépendre en grande partie de l'eau qui leur sert de véhicule. Dans le premier cas, on les voit ramollir le tissu de la peau, le gonfler, diminuer sa sensibilité, et calmer plus ou moins complétement les symptômes inflammatoires dont il peut être le siége. Dans le second cas, elles produisent des changemens semblables dans les parties avec lesquelles elles sont en contact, et diminuent la soif, la chaleur intérieure, la toux, etc. Leur usage interne, continué pendant un certain temps, affaiblit les animaux. — C'est principalement à l'aide des émolliens que l'on combat les inflammations, et toutes les irritations aiguës tant internes qu'externes : pour en seconder les effets, on leur associe souvent les médicamens tempérans et narcotiques.

Les substances employées dans la médecine des animaux pour produire la médication émolliente et adoucissante sont : les gommes, l'amidon et toutes les matières farineuses en général; l'orge, le chiendent, les graines de lin, de chanvre, et de quelques plantes cucurbitacées; les mauves, la guimauve, la réglisse, le bouillon-blanc, la bourrache, la grande et la petite consoude, plusieurs huiles grasses, le miel, la mélasse, le lait, les corps gras et les œufs.

FORMULES DE PRÉPARATIONS EMOLLIENTES.

N° 1. *Poudre adoucissante.*

Prenez : Poudre de guimauve. . . 2 parties.
— de gomme arabique. 1 *id.*
Mêlez et conservez pour l'usage.

N° 2. *Electuaire adoucissant.*

Prenez : Poudre de réglisse, } de chaque. . 2 onces.
— de guimauve, }
Miel de bonne qualité. 8 *id.*
Mêlez intimement et faites prendre au cheval le matin à jeun. — On peut remplacer, si l'on veut, une de ces poudres par de la gomme arabique. Si l'on combat une affection caractérisée par une toux opiniâtre, on peut ajouter à l'électuaire 2 gros d'extrait aqueux d'opium.

N° 3. *Cataplasme émollient.*

Prenez : Feuilles de mauve. . 2 poignees.
Farine de lin.. . . 1 *id.*
Eau.. quantité suffisante.
Faites cuire la mauve, ajoutez la farine, remuez pendant quelque temps, appliquez chaud, et arrosez fréquemment le cataplasme avec de l'eau tiède.

N° 4. *Boisson adoucissante.*

Prenez : Orge ordinaire. . 8 onces.
Eau commune.. . . 10 pintes.
Miel. 1 livre.
Faites bouillir l'orge dans une petite quantité d'eau que vous jeterez, et que vous remplacerez par les dix pintes; faites bouillir de nouveau, puis retirez du feu et ajoutez le miel.